



## DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉMARCHE ÉCO-CITOYENNE

Notre camping est engagé dans la démarche de Développement Durable. Nous avons mis en place une démarche complète visant à réduire notre consommation d'eau et d'énergie et à limiter l'impact du camping sur la nature.

Toute l'équipe (personnel permanent et saisonnier) adhère à une charte de sensibilisation aux éco-gestes relatifs à leurs activités professionnelles ainsi qu'à la sensibilisation aux handicaps et ses quatre grandes déficiences, pour un meilleur accompagnement.

### Nos engagements éco-responsables :

- Les sanitaires, les points d'eau publics et les locatifs sont équipés d'économiseurs d'eau. Un sanitaire est à disposition pour les personnes à mobilité réduite.
- Cellules de détection jour/nuit pour l'éclairage des allées du camping.
- Tous les locatifs, sanitaires et éclairages publics sont équipés d'ampoules basse consommation.
- Les équipements électriques (réfrigérateur, four, etc.) des locations sont classés en catégorie économique A ou A+.
- Le camping dispose d'une aire dédiée au tri sélectif et au compostage.
- Les produits de nettoyage que nous utilisons bénéficient d'une certification écologique (Ecolabel européen).
- Réutilisation du papier usagé comme brouillon.
- Nous favorisons les échanges par mail.
- Plantes arrosées avec de l'eau de récupération de pluie
- La circulation des véhicules est interdite de 23H à 7H00 dans le camping.
- Récupération des piles au bureau d'accueil.
- Nous sollicitons votre avis et suggestions afin d'améliorer notre démarche environnementale.
- Le camping Le Ranch est labellisé Camping qualité. Cette charte de qualité nationale regroupe les campings se soumettant à des engagements stricts et précis ainsi qu'à des contrôles réguliers sur plus de 600 critères pour vous assurer un meilleur séjour.



### Ce que les clients peuvent faire pour participer à la démarche de développement durable :

- Limiter les consommations d'eau et d'énergie en éteignant les appareils électriques et les lumières dès la fin de leur utilisation. Couper l'eau et débrancher les équipements lors d'une absence prolongée.
- Participer au tri sélectif grâce aux containers prévus à cet effet sur le bord de la route.
- Déposer les piles dans le collecteur prévu dans le bureau d'accueil.

Nous laissons à disposition des clients des brochures et « Mémotris » pour les accompagner dans leur démarche éco-responsable.